

Compte-rendu du CSAL du Lundi 10 juin 2024



Lecture d'un liminaire :

CGTR – La compétence devrait être un fil conducteur en matière hygiène et sécurité au travail.
Il serait bon de faire une corrélation entre valorisation salariale et responsabilité. L'évolution de la loi de la fonction publique en matière de carrière et licenciement est scandaleuse et inacceptable sans proposition.

1 . CSAL - FS - Avis -

le **PV du 18/03/2024** – Budget - Formation 2024 - Approuvé

VOTE
Pour

2 . Note d'orientation 2024 - Information -

- Les formations spécialisées créées le 1 er janvier 2023 constituent désormais le nouveau cadre institutionnel des échanges entre l'administration et les représentants du personnel pour traiter des questions de santé et de sécurité au travail.

- Le budget demeure par ailleurs un levier important de la politique de prévention ministérielle et un moyen d'action des formations spécialisées.

- Les orientations 2024 regroupées en 6 axes ont été concertées en formation spécialisée du CSA ministériel et dans les formations spécialisées des CSA de réseau (DGFIP, DGDDI, INSEE, DGCCRF) en vue d'une déclinaison directionnelle.

Elles peuvent donner lieu à des actions pluriannuelles. Un bilan de leur mise en œuvre sera réalisé en 2025.

=> Assurer la sécurité des agents et les accompagner lors d'événement graves – Guide Alizé – avec soutien psychologique associant la médecine de prévention et le service social).

* **Qu'est qu' un événement grave ?** => CSAL-FS Fiches de signalement dans la première semaine de Juillet 2024

=> Le guide « maintient dans l'emploi » sera actualisé afin d'outiller les directions dans la prévention des risques de désinsertion professionnelle et l'accompagnement du retour à l'emploi des agents qui connaissent des absences prolongées pour raison de santé.

=> Il sera mis en place une formation « prévention addictive et santé mentale ».

=> La gestion de l'amiante : un cadrage en amont avec une alerte d'intervention (travaux) au chef de service ; une formation destinée au personnel du BLI et le chef de service devra informer ses agents de toutes interventions avenir sur leur site.

=> La médecin de prévention est partie.

***Est-ce qu'il serait envisageable des consultations en distancielles ?**

=> DAS : Inclusion des retraités

Alerte les dossiers ne sont pas à jour (absence des annonces à 55 ans, une formation en interne serait souhaitable pour un meilleur accompagnement).

3 . Budget - Échange -

Les actions sont engagées pour **31 865,93€**, soit 42 % du budget.

La validation s'effectuera par NOVAE afin de conforter l'impulsion, l'action et l'exemplarité.

4 . Formation - Échange -

Formation spécialisée, Santé, Sécurité et Conditions de Travail

Le Catalogue de formation 2024 présente une liste des formations proposée (Public concerné, Objectifs, Contenu et durée) avec le formulaire d'inscription d'agents (possibilité de détailler les attentes afin de pouvoir aménager éventuellement le contenu des formations).

L'assistant de prévention a déjà donné quelques dates par mail.

Mr Olivier BASUYAUX – SISST – pourrait intervenir sur quelques formations lors de sa venue l'année prochaine, notamment pour les personnes qui n'ont pas pu suivre la formation CSAL de cette année.

5 . Rapport annuel 2023 du médecin de prévention – Information -

Sans commentaire ...

6 . La semaine en 4 jours - Échange -

La semaine en 4 jours - Le CSAR se tient ce jour ... L'échange sera abordé plus tard - Approuvé

VOTE
Pour

Pour la CFTC, la réussite de cette transition vers une semaine de travail de quatre jours repose sur une approche collaborative et une évaluation continue, prenant en compte les spécificités de chaque secteur d'activité. Une mise en oeuvre prudente, respectueuse de la santé et du bien-être des salariés, est indispensable pour garantir le succès de cette réforme.

7 . Immobilier - Information -

La rationalisation des espaces prend en compte les éléments budgétaires (moins de crédit) et l'intégration de l'ensemble des agents à minima 2 jours par semaine.

La Politique Immobilière de l'État :

=> l'adaptation climatique, l'analyse des impacts (environnement, qualité de l'eau et gaz à effets de serre) sur une projection existante et future, selon la note 08/09/2023 du Premier Ministre.

=> la réduction des surfaces selon la note 20/12/2023 de T.Cazeneuve, de ce fait réduire le parc locatif, le coût des entretiens et la consommation des fluides.

=> la volonté de réduire les consommations de l'État, puisque la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) diminue de 100 000,00 €.

A la Réunion, la DGFIP est implantée sur 11 communes avec un parc locatif de 730 000,00€.

Le Locatif

* **Le Tampon** représente une économie de 100 000,00 € (Site problématique en matière de vétusté et mise aux normes)

* **Saint Leu** représente une économie de 150 000,00 € (Le contrat locatif se termine en septembre 2025. Le propriétaire souhaite vendre. La DGFIP souhaite une relocalisation au Centre Ville ou une installation dans les locaux de la Mairie dans le cadre de l'immobilier de l'État)

- * **Sainte Suzanne** (Bâtiment communal surdimensionné, dont la Mairie souhaite récupérer une partie)
- * **Saint Joseph** (Bâtiment sombre en moche et propriétaire peu commode).

Le Domanial

Regroupement des services

- * **Lacaze**

Le site devra accueillir la Préfecture. C'est pourquoi la Pairie Départementale s'installe à Champ Fleuri.

La CFTC dénonce le manque de considération de l'Administration, qui ne cesse de demander plus ; accroissement des suppressions d'emploi dans les services, absence de revalorisation salariale, réduction de l'espace de travail en raison de l'économie... Les fonctionnaires de la DGFIP ne font que subir.

8 . Questions diverses

- * **Saint Pierre**, le gardien concierge ne sort plus les poubelles. A ce jour, 2 femmes de ménages les sortent en les poussant dans une côte.
- * **Passage de la Flamme Olympique**, il est proposé de poser un télétravail ou une autorisation d'absence.
- * **Fiches de signalement** . Les OS demandent la consultation des fiches au fils de l'eau, d'où le groupe de travail du 03 ou 04 juillet 2024 pour définir un protocole ou une procédure de traitement, en particulier lorsqu'il y a une dénonciation d'harcèlement, qui implique une enquête...

L'équipe locale de la CFTC reste à votre écoute et à votre disposition pour vous apporter des réponses et pour faire part des éventuelles problématiques que vous pouvez rencontrer dans vos services... CFTC à vos cotés ... Adhérez !!!

